



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE F

DATE D'EFFET DE MUTATION

Cet imprimé est à retourner à la DREAL/DAR/DAPE sous 15 jours après la diffusion de la décision de mobilité, par mail aux adresses suivantes :

- procedures-collectives-rh.dape.dar.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr
- crgp-occ.bcgl.cmgp.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

Passé ce délai, la date d'effet sera la date de mutation par défaut.

Cette annexe ne pourra être prise en compte que si elle comporte les cachets et signatures des services d'accueil, d'origine et de l'agent ayant obtenu sa mutation.

Campagne de mobilité _____ Année : _____

Date d'affectation par défaut : _____

Mutation de l'agent.e :

Signature :

NOM : _____

Prénom : _____

Grade : _____

Service d'origine :

Cachet et signature :

Service : _____

Intitulé du poste actuel : _____

Service d'accueil :

Cachet et signature :

Service : _____

Intitulé du poste : _____

Date d'affectation souhaitée (remplir ci-dessous) :

Date d'effet par défaut le : _____

OU

Date d'effet avancée le : _____

OU

Date d'effet différée le : _____